

Le Burundi se doit de procéder à de véritables "retrouvailles de la mémoire"

@rib News, 29/04/2016 – Source Cahiers d’Études africaines Le génocide de 1972 au Burundi Les silences de l’Histoire René Lemarchand Cahiers d’études africaines [En ligne], 167 | 2002, mis en ligne le 22 juin 2005, consulté le 28 avril 2016 Vingt-deux ans avant l’hécatombe du Rwanda, qui fit environ 600 000 victimes, la plupart tutsi, un autre génocide ensanglantait la région des Grands Lacs : entre 200 000 et 300 000 Hutu furent massacrés par l’armée du Burundi à la suite d’une rébellion hutu qui fit des milliers de victimes chez les Tutsi.

Au Rwanda comme au Burundi le meurtre de masse porte tous les signes distinctifs du génocide : le ciblage ethnique des victimes, l’intentionnalité exterminatrice, l’ampleur des tueries. À la différence du Rwanda, où l’ethnie des génocidaires fut écartée du pouvoir, au Burundi c’est la minorité tutsi qui devait régner sans partage sur les destinées du pays, jusqu’en 1993. Ceci explique le silence officiel qui, jusqu’à aujourd’hui, entoure le génocide de 1972. Cette mise entre parenthèses des atrocités commises en 1972 a non seulement contribué à obscurcir leurs relations avec celles de 1994 au Rwanda voisin, mais a créé un non-dit officiel qui aggrave les tensions entre les communautés hutu et tutsi. Au Burundi comme au Rwanda le moment est venu de procéder à de véritables « retrouvailles de la mémoire », et, ce faisant, de reconnaître que la culpabilité n’est pas une voie à sens unique. Le plus grand danger qui menace la région des Grands Lacs est celui d’une mémoire ethnicisée, où chaque groupe se dispute le privilège de détenir la vérité, et où l’histoire départage les bons des mauvais suivant l’appartenance ethnique. Lire le Texte intégral